



Cannes Beach Renaissance &lt;cannesbeach.association@gmail.com&gt;

---

**RE: ALLUMAGE CHAUFFAGE CANNES BEACH**

4 messages

**Rémi ALLARD**

Syndical CANNES BEACH , Franck Lenormand ALBERTINI , Mustapha TEHANI

Cc : , X Bruez , Magali MIRTELLI , Renaissance Cannes Beach &lt;cannesbeach.association@gmail.com&gt;, Joaquim Deazevedo , Emmanuel Da Silva &lt;cm.emmanuel.dasilva@gmail.com&gt;

20 octobre 2025 à 14:21 À : valerie midani Conseil

Bonjour à tous,

Merci de vos retours sur la demande suivante.

Bien à vous.

Rémi ALLARD

**De:** Xavier Bruez **Envoyé:** Lundi 20 octobre 2025 12h11**À:** Magali MIRTELLI **Cc:** coordinateur; Remi Allard**Objet:** TR: ALLUMAGE CHAUFFAGE CANNES BEACH

Bonjour,

Il conviendra que le conseil syndical fixe une date de rallumage du chauffage.

Cordialement,

Xavier BRUEZ  
 SCP EZAVIN THOMAS  
 Administrateurs Judiciaires  
 Tél. : 04.93.62.76.60

**Etude de Nice**  
1, Rue Alexandre Mari  
06300 NICE

**Etude de Cannes**  
21 Bd Carnot, Le Thémis  
06400 CANNES

**Etude Toulon**  
18, avenue Maréchal Foch  
83000 TOULON

Données personnelles : les données à caractère personnel collectées dans le cadre des traitements mis en œuvre lors de l'exécution des missions commerciales et civiles, de représentation et d'administration confiées par les juridictions et les pièces justificatives y afférentes sont enregistrées dans un fichier informatisé par la SCP EZAVIN THOMAS durant la durée du mandat confié par décision judiciaire. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant par courrier la direction générale de la SCP EZAVIN THOMAS à l'adresse suivante : Direction générale SCP EZAVIN THOMAS, 1, Rue Alexandre Mari, 06300 NICE.

**De :**[external.engie](#).**Envoyé :** lundi 20 octobre 2025 11:49**À :** Xavier Bruez**Objet :** ALLUMAGE CHAUFFAGE CANNES BEACH

Bonjour,

En cette période de rallumage, vous trouverez ci-dessous un rappel de nos canaux de communication, pour nous joindre tout au long de l'année et effectuer vos demandes d'information ainsi que quelques consignes à diffuser :

 **1. Par Téléphone –** **À indiquer systématiquement :**

- Numéro d'installation
- Adresse d'intervention
- Nom et coordonnées du demandeur
- Objet de la demande

**Disponibilité :**

**Heures ouvrées :** du Lundi au Vendredi, 8h–12h / 14h–17h

- → Appels pris en charge par nos opérateurs régionaux (Nice – 06)

**Hors heures ouvrées :**

- → Appels redirigés vers un centre national
- Seules les urgences techniques sont traitées (sécurité, production)

 Les demandes de confort privatives ne sont pas traitées en dehors des heures ouvrées.

 **2. Par Email –** **Fonctionnel uniquement en heures ouvrées :**

Du Lundi au Vendredi, 8h–12h / 14h–17h

**À inclure dans votre demande :**

- Numéro d'installation
- Adresse d'intervention
- Nom et coordonnées du demandeur
- Objet de la demande : UNIQUEMENT DEMANDE D'INTERVENTION

 **Les demandes de rallumage doivent être envoyées à cette adresse.**

Merci de les anticiper en début de semaine si possible.

 **3. Espace Client**

- **Nota : pour les demandes d'interventions uniquement en heures ouvrées à l'identique du canal Email**
- **Accès 24h/24, 7j/7 depuis PC, tablette ou smartphone.**
- Consultation des rapports d'intervention, sondes, informations techniques.
- Suivi et gestion du contrat en temps réel.

 **Lien** \_\_\_\_\_

 **Connexion :** avec les identifiants reçus par email.

Par ailleurs, nous vous confirmons que votre accès à l'espace client est actif.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à m'en faire part pour informer notre service Outils & Méthodes.

Si vous le souhaitez, nous pouvons par ailleurs organiser un temps d'échange sur la prise en main de cet outil.

Parallèlement, je profite de ce mail pour vous redonner les rôles et missions de chacun de vos interlocuteurs opérationnels :

- Nos techniciens de l'équipe Habitat & Collectivités qui interviennent pour la réalisation du correctif & préventif,
- Le contremaître, M. Jean-Michel Garcia, pour l'expertise technique
- Le responsable d'équipe, M. Eric De Greef, pour le pilotage opérationnel de l'équipe et le relationnel client
- L'assistante de département, (moi-même) pour le suivi administratif
- La responsable de département, Mme Ludivine Bonifay, pour le suivi des engagements contractuels

En fonction des sujets (hors prise de Demandes d'Intervention), nous restons à disposition pour répondre à vos sollicitations.

Nous vous remercions pour votre confiance et restons à votre disposition pour toute information complémentaire

Bien cordialement

[engie-solutions.com](http://engie-solutions.com)

Nous vous rappelons que les demandes de dépannage sont traitées uniquelement  
\* par mail à cette adresse : \_\_\_\_\_

---

**4 pièces jointes**

-  **1 - Radiateurs froids.pdf**  
173K
-  **2 - Sensation de froid.pdf**  
342K
-  **3 - Différence de température.pdf**  
274K
-  **4 - Radiateurs qui fonctionnent mal.pdf**  
345K

---

**Franck Lenormand**

20 octobre 2025 à 18:50 À : Rémi ALLARD  
Cc : valerie midani , Conseil Syndical CANNES BEACH , Helene Robalo , christian ALBERTINI , Mustapha TEHANI  
X Bruez <, Magali MIRTELLI  
, Renaissance Cannes Beach <cannesbeach.association@gmail.com>, Joaquim Deazevedo , Emmanuel Da Silva  
<cm.emmanuel.dasilva@gmail.com>

Bonsoir,

La température chez moi est encore bonne, mais selon l'exposition des copropriétaires, cela est assez variable.

Il faudrait donc demander l'allumage du chauffage car personne ne doit utiliser la clim.

Cordialement  
CS Franck Lenormand  
[Texte des messages précédents masqué]

---

**Rémi ALLARD**

21 octobre 2025 à 00:32 À : Franck Lenormand  
Cc : valerie midani, Conseil Syndical CANNES BEACH, Helene Robalo <cs.helene.robalo@gmail.com>, christian ALBERTINI ,  
Mustapha TEHANI  
, X Bruez  
, Magali MIRTELLI , Renaissance Cannes Beach  
<cannesbeach.association@gmail.com>, Joaquim Deazevedo , Emmanuel Da Silva <cm.emmanuel.dasilva@gmail.com>

Bonsoir,

Merci de votre retour.

D'autres membres du CS pourraient aussi répondre, je pense que c'est important de bloquer une date d'allumage du chauffage prochainement.

On peut partir au 03/11 vu qu'on a encore un temps assez cément ?

Bien à vous.

Rémi ALLARD

---

**De :** Franck Lenormand  
**Envoyé :** lundi, octobre 20, 2025 6:50:59 PM  
**À :** Rémi ALLARD  
**Cc :** valerie midani; Conseil Syndical CANNES BEACH  
; Helene Robalo; christian ALBERTINI <>; Mustapha TEHANI <; X Bruez >; Magali MIRTELLI

; Renaissance Cannes Beach <[cannesbeach.association@gmail.com](mailto:cannesbeach.association@gmail.com)>; Joaquim Deazevedo ; Emmanuel Da Silva <[cm.emmanuel.dasilva@gmail.com](mailto:cm.emmanuel.dasilva@gmail.com)>**Objet** : Re: ALLUMAGE CHAUFFAGE CANNES BEACH

[Texte des messages précédents masqué]

---

**Cannes Beach Renaissance** <[cannesbeach.association@gmail.com](mailto:cannesbeach.association@gmail.com)>

21 octobre 2025 à 01:17

À : Rémi ALLARD

Cc : Franck Lenormand <, valerie midani , Conseil Syndical CANNES BEACH , Helene Robalo , christian ALBERTINI <, Mustapha TEHANI >, X Bruez <Magali MIRTELLI <, Joaquim Deazevedo , Emmanuel Da Silva <[cm.emmanuel.dasilva@gmail.com](mailto:cm.emmanuel.dasilva@gmail.com)>

Bonjour,

Il n'existe pas de règle générale imposant une date précise pour la mise en route du chauffage collectif. En pratique, la période de chauffe débute généralement autour du 15 octobre.

Compte tenu des températures encore relativement douces, il pourrait être raisonnable de prévoir la mise en route du chauffage à partir du 1er ou du 3 novembre.

Bien à vous,

Pour l'association  
Cannes Beach Renaissance

**⚠ Confidentiel** : Ce message est strictement réservé à son(ses) destinataire(s). Toute diffusion, reproduction, ou utilisation non autorisée de son contenu est interdite et peut constituer une infraction (article 226-15 du Code pénal). Si vous n'êtes pas le destinataire, veuillez supprimer ce message et en informer immédiatement l'expéditeur.

[Texte des messages précédents masqué]